

*Sécurité de la vieillesse (N° 2)—Loi***LA MOTION D'AJOURNEMENT**

[Traduction]

QUESTIONS À DÉBATTRE

Le président suppléant (M. Blaker): En conformité de l'article 40 du Règlement, je dois informer la Chambre des questions qui seront soulevées ce soir au moment de l'ajournement: le député de Hamilton-Wentworth (M. Scott)—La conversion au système métrique—a) Le caractère obligatoire de la loi quant à la publicité. b) On demande qu'il soit permis d'utiliser les mesures impériales et métriques; le député de Surrey-White Rock-Delta-Nord (M. Friesen)—L'impôt sur le revenu—a) L'examen des déclarations d'impôt des employés de Youth for Christ. b) Le comportement des fonctionnaires; le député d'Érié (M. Fretz)—a) Les négociations touchant le projet Airbus européen. b) Les raisons de choisir le projet Airbus.

ORDRES INSCRITS AU NOM DU GOUVERNEMENT

[Traduction]

LA LOI SUR LA SÉCURITÉ DE LA VIEILLESSE (N° 2)

MESURE MODIFICATIVE

La Chambre reprend l'étude du bill C-131, tendant à modifier la loi sur la sécurité de la vieillesse (n° 2), dont le comité permanent de la santé, du bien-être et des affaires sociales a fait rapport sans propositions d'amendement, ainsi que de la motion de M. Dantzer (p. 21795).

M. Robert Daudlin (Essex-Kent): Monsieur le Président, je voudrais me joindre à mes collègues pour dire quelques mots au sujet de l'amendement et du bill à l'étude.

Après ce qu'a dit le député de Calgary-Ouest (M. Hawkes), j'ai cru important de signaler que les familles et les personnes âgées sont très inquiètes au sujet de leur pension et des allocations familiales. Si je me fie aux appels et au courrier que je reçois à mon bureau de circonscription, ce qui inquiète surtout les personnes âgées ce n'est pas tellement le bill C-132 ou C-131, mais les conséquences de l'inflation sur leur pouvoir d'achat, leurs économies et le montant de leur pension et du supplément de revenu garanti. A en juger d'après le courrier que j'ai reçu, les retraités au Canada veulent surtout que leur gouvernement fasse en sorte de mettre leurs économies et leurs revenus de pension à l'abri en empêchant l'inflation de ronger mois après mois leur pouvoir d'achat. A leur avis, on ne saurait protéger constamment ce pouvoir d'achat par des majorations ou l'indexation; ils veulent que nous luttons contre l'inflation en leur nom.

S'il existe une certaine solidarité parmi les citoyens âgés, elle ressort, me semble-t-il, de leur engagement à se joindre à d'autres Canadiens et au gouvernement pour mener cette lutte. A l'instar des autres députés sans doute, je ne trouve aucun pensionné dans ma circonscription qui veuille se soustraire à cette lutte. Le député de Calgary-Ouest (M. Hawkes) a tenté

de prouver il y a quelques instants que l'inflation étant à la baisse, comme on l'a annoncé aujourd'hui, ces mesures tendant à imposer un plafond n'y sont pour rien, car elles ne sont pas encore entrées en vigueur.

Je prétends que cette mentalité et cette ambiance ont été créées dès qu'on a annoncé la mise en vigueur du programme des 6 et 5 p. 100 au Canada. Un nombre croissant de Canadiens veulent maintenant participer à cette lutte. Ils se rendent compte que l'objectif de cette lutte est valable. Ils jugent raisonnable qu'on demande à leurs concitoyens de pousser à la roue.

En toute franchise, s'il y a un groupe dans ma circonscription qui veut faire sa part d'efforts et encore davantage, bien que ces projets de loi ne leur en demandent pas tant, c'est celui des citoyens âgés. Ils ont prouvé qu'ils savent comment partager en période de prospérité comme en période de crise. Quand ils viennent me voir dans ma circonscription la plupart d'entre eux me disent que, malgré leurs difficultés, malgré leurs problèmes d'argent, du fait d'avoir connu des moments difficiles auxquels les jeunes d'aujourd'hui n'ont pas été habitués, ils arrivent à se débrouiller assez bien avec l'argent dont ils disposent, l'argent qu'ils ont mis de côté pour leur retraite.

• (1700)

D'après ce que certains députés ont déclaré ici, les personnes âgées qu'ils représentent estiment que le gouvernement a l'obligation de prendre soin d'elles. Cela ne correspond pas à la mentalité des gens de ma circonscription. Sincèrement, je ne pense pas que ce soit l'opinion des personnes âgées, en général. Je pense que ces dernières comprennent que nous devons tous mettre de l'argent de côté pour nos vieux jours, en plus des pensions que nous gagnons en travaillant.

Il est vrai que certaines personnes auront plus de difficultés que d'autres à le faire et qu'il faudra instaurer des programmes à leur intention. Néanmoins, on a laissé entendre au cours de ce débat et ailleurs que ces pensions constituent le seul moyen d'existence des personnes âgées et que le gouvernement a l'obligation de prendre entièrement en charge tous les Canadiens dès qu'ils atteignent l'âge fatidique de 65 ans. A mon avis, cela ne tient pas compte de la situation ni des espérances des personnes âgées en général.

Je pense que les deux députés de l'opposition qui ont pris la parole avant moi ont oublié que le programme des 6 et 5 p. 100 avait pour objectif de réduire l'inflation en amenant tous les Canadiens à participer à la lutte contre l'inflation et à réduire leurs exigences. Le seul fait qu'il y ait déjà un fléchissement de l'inflation montre bien à mon avis que de façon générale l'opinion admet cette idée. Le gouvernement reçoit des appuis dans l'action qu'il a entreprise en annonçant ce programme. Il est bien évident que la décision prise au sujet de nos propres salaires de députés s'inscrivait dans cet effort. C'était un élément nécessaire pour montrer que nous étions sérieux.